

À l'attention de l'Office de consultation publique de Montréal

OBJET : Sauvegarde du parc de maisons de chambres dans le quartier des grands jardins

Montréal, le 13 avril 2011

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), dans le cadre de la consultation publique sur la revitalisation de l'ouest du centre-ville, souhaite que l'Office de consultation publique s'engage à protéger le parc de maisons de chambres de l'ouest du centre-ville.

De 30 000 chambres répertoriées dans les années 1970, Montréal n'en compterait plus que 3000. Parce qu'elles offrent un toit pour une somme modique, les maisons de chambres sont une alternative à la rue pour beaucoup de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Leur disparition effrénée a grossi les rangs de l'itinérance.

Devant l'urgence de la situation, le RAPSIM a lancé en 2009 une Commission populaire sur la sauvegarde des maisons de chambres. Après consultation de plus d'une centaine de chambreurs et une audience publique, quatre commissaires ont pu articuler dix recommandations pour assurer la survie de ce parc de logements. Peu de temps après, la Ville de Montréal accueillait le rapport de la Commission avec grand enthousiasme et, en 2010, publiait son *Plan d'action ciblé en itinérance*. Ce plan traduit un engagement profond de la Ville de Montréal à suivre les recommandations des commissaires et reconnaît le rôle crucial des maisons de chambres dans la lutte à l'itinérance. **La Ville s'engage notamment à socialiser 300 unités sur deux ans.**

Pour stopper la disparition des maisons de chambres privées, il faut d'abord savoir où elles se trouvent. Ainsi, dans son rapport, la Commission populaire recommandait à la Ville de dresser un portrait complet des maisons de chambres existantes sur son territoire. **La Ville a accepté de procéder à un premier exercice et répertorie présentement les maisons de chambres sur le territoire du projet de revitalisation** (le quadrilatère visé s'étale de Bleury à Atwater et de Sherbrooke à Notre-Dame).

Comme les maisons ne sont pas déjà répertoriées, il est primordial que les différents acteurs de la revitalisation soient à l'affût de la présence de maisons de chambres dans les immeubles visés. Montréal ne peut se permettre de perdre une maison de chambres de plus. Nous sollicitons donc votre appui et attendons de l'Office un engagement à cet effet.

Le RAPSIM demeure à votre disposition pour toute question concernant cet enjeu.

Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM

Maude Ménard-Dunn
Organisatrice communautaire, volet logement –RAPSIM